Enquête sur le chauffard havr

HAVRE LIBRE

credi 29 avril 2015 1,10 €

SOCIAL

La recette des do
Havre menacée d

SUPPRESSION DE TRAINS INTERCITÉS

BAGATELLE

LE COLLÈGE POUR L

N'en déplaise aux fort
calamiteuse version no
réforme du collège qu
application à la rentré
que les langues ancien
plus enseignées en opt
cadre d'un enseignem
interdisciplinaire. Der
périphrase ampoulée s
des adeptes d'un prêt-
le nouveau chasse l'an
l'avènement du numé
affranchit de tout hérit
Adieu humanités. Erra
et vive le collège pour
L

JUSTICE

Récidiviste, il con
3,40 g d'alcool d

Un trentenaire havrais,
provoqué un accident m
d'ivresse, a échappé à

6

FOOTBALL - L

Le HAC vainqueu
monte d'un étage

35

ıpensée

›lly a reçu lundi soir le Molière du « Henry VI » fleuve de 18 heures.

ıés) à l'opéra de Rouen le 20 juin prochain

Là c'est la recon-
›fession et j'ai été
»
›arcouru en effet
bucolique à La
entre Clères et
ı vers dix ans au
de Nathalie Bar-
ıis l'étape fonda-
Théâtre au lycée
uprès d'Annie
ıc en poche, di-
Rennes où Tho-
cursus spécialisé.
frêle et passion-
ebelle, fils d'un
la directrice des
Bonne-Nouvelle,
e remerciements
ıui ont permis à
épopée théâtrale
« Avec cette grosse
ı cru et qui est mon
· avec la troupe, on
up de freins, la lon-
té de Shakespeare,
Mais si je n'ai pas
une équipe extraor-
ı troupe la Piccola
que cette « petite
ı qui ne comptait
personnes, Ndlr)
ce qui a permis de convaincre les collectivités. Même s'il y a eu des moments difficiles de découragement, je savais que le public nous suivrait. »

Incroyable foi ? Celle de ceux qui emportent l'adhésion. *« Je n'ai jamais considéré ce métier dans la solitude »*, lance celui qui a d'ailleurs installé sa compagnie dans la pépinière de jeunes talents UBI à Rouen.

Le Molière constitue *« une étape importante pour continuer de défendre un théâtre exigeant et populaire. »*

« Henry VI » va être joué en mai à L'Odéon en deux cycles de 9 heures, et en une seule fois à l'opéra de Rouen du 20 juin 10 heures au 21 juin 4 heures du matin.

Porté par son succès, Thomas Jolly travaille déjà à... 24 heures de spectacle. *« Je n'en ai pas fini avec Shakespeare car je vais ajouter Richard III pour terminer la tétralogie, ajouter aux prémices de Henry VI le chaos final... »* Ensuite Thomas ne veut penser qu'à ce ciment qu'est le théâtre pour comprendre le monde, depuis 2500 ans...

VÉRONIQUE BAUD
v.baud@presse-normande.com

Chronique quotidienne d'un client de la SNCF

Transports. Un nouvel incident s'est produit hier sur la ligne Paris-Rouen-Le Havre.

Le train Intercités n°3105 assurant la liaison entre Paris Saint-Lazare - **Rouen** et **Le Havre**, qui est parti de la gare parisienne à 8 h 53, hier, est arrivé dans la capitale de la Normandie peu avant... 12 h 30 ! 3 h 30 pour une centaine de kilomètres, ce n'est pas très sérieux. Et les voyageurs, une fois de plus « victimes » d'un dysfonctionnement sur la principale ligne entre Paris et la Normandie, ont dû s'armer de patience. Et modifier leur emploi du temps.

Les passagers du train n°3105 qui pensaient descendre à Rouen à 10 h ont finalement débarqué en gare d'**Achères** (Yvelines) peu après 9 heures ! Après avoir été avertis que la *« locomotive est en panne pour une durée inestimable »*, les voyageurs ont été avisés que leur train ne repartirait pas de la gare francilienne. Et pour cause : les freins de la locomotive ont lâché. Ou plus exactement, la pression exercée était supérieure à la puissance autorisée (5 bars), empêchant le conducteur de décélérer. Le diagnostic posé et confirmé par des mécaniciens, il a bien fallu se rendre à l'évidence. Pas d'autre choix que d'annoncer aux voyageurs du 8 h 53 qu'ils allaient devoir patienter jusqu'à 11 heures pour prendre le prochain train.

Et après des arrêts à Mantes, Vernon et Val-de-Reuil, les naufragés du « 3105 » ont pu démarrer leur journée de travail à **Rouen**.

Les non-dits de Pépy, le silence de Le Vern

Ce nouvel incident intervient alors que des rapports qui auraient dû rester confidentiels indiquent que la direction de la SNCF souhaiterait réduire de moitié les trains Intercités qui circulent sur la ligne Paris/Rouen/Le Havre. Pas plus tard que ce lundi 27 avril, la sénatrice UDI de la Seine-Maritime Catherine Morin-Desailly a interpellé le secrétaire d'Etat aux Transports, Alain Vidalies. La sénatrice seinomarine s'étonne au passage que Guillaume Pépy, le patron de la SNCF, n'a pas évoqué lors de sa récente venue à Rouen cette hypothèse de travail qui reviendrait au final à demander à la future Région Normandie de financer l'achat de trains modernes et fiables. Ce qu'elle fait d'ailleurs déjà. Les trains du XXIe siècle qui circulent sur cette ligne sont ceux achetés par la collectivité régionale.

La colère monte au Havre

Au **Havre**, le syndicat CGT des cheminots s'est mobilisé hier en distribuant des tracts aux usagers. D'autres actions sont programmées dans les prochains jours. L'une d'elle se déroulera lors du prochain conseil communautaire de la Codah (Communauté d'Agglomération havraise) qui doit se tenir la semaine prochaine.

Parmi les motifs de colère, on retrouve cette perspective de supprimer un certain nombre de trains Intercités entre Le Havre et Paris.

Selon Camille Jégou, responsable CGT au Havre, on passerait de treize allers et retours quotidiens entre Le Havre et Paris à quatre aller et retour par jour. Le projet s'accompagnerait par des suppressions d'arrêts dans les gares de Bréauté Beuzeville, Yvetot, Oissel, Val-de-Reuil, Gaillon, Vernon et Mantes-la-Jolie. Le syndicat dénonce également la politique de suppression de postes qui en découle ainsi que les conséquences de la loi Macron avec la concurrence du transport par car.

Au passage, les élus havrais du PCF et du Front de Gauche égratignent Alain Le Vern. L'actuel directeur général régions et intercités de la SNCF qui, lorsqu'il était président de la Région Haute-Normandie, passait beaucoup de temps à critiquer la compagnie ferroviaire nationale, est présenté comme l'homme qui prépare *« la casse sans précédent de la liaison Paris - Le Havre. »*

PLUS SIMPLE : ABONNEZ-VOUS PAR TÉLÉPHONE !

Le cri d'alarme des cheminots

Social. Le syndicat CGT se mobilise actuellement pour notamment dénoncer la suppression programmée de trains Intercités. Explications.

Les motifs d'inquiétude et de mécontentement ne manquent pas au sein du syndicat CGT des cheminots du Havre. C'est pour sensibiliser les usagers aux problèmes rencontrés qu'une distribution de tracts a été organisée hier matin en gare du Havre. D'autres actions sont programmées. L'une d'elle se déroulera à l'occasion de la prochaine réunion du conseil communautaire de la Codah au Havre. Premier motif de colère, la suppression d'un certain nombre de trains Intercités entre Le Havre et Paris. « *Une commission parlementaire, la commission Duron, a planché sur le thème du transport ferroviaire. La SNCF a été auditionnée. Alain Le Vern, le directeur des services Régions et Intercités à la SNCF a présenté un rapport. Il en ressort la suppression de nombreuses lignes sur le territoire. Aujourd'hui, nous disposons de treize allers-retours par jour pour les trains Intercités entre Le Havre et Paris. Avec ces propositions, il ne resterait que quatre aller et retour par jour avec la suppression des arrêts en gare de Bréauté Beuzeville, Yvetot, Oissel, Val-de- Reuil, Gaillon, Vernon et Mantes la Jolie... C'est un désengagement de l'État et parallèlement les Régions pourraient prendre le relais pour financer d'autres trains. Mais il n'y a pas d'obligations. Et lorsqu'on sait que les Régions elles-mêmes sont contraintes financièrement, on peut être inquiet* », explique Camille Jégou, responsable du syndicat CGT des cheminots au Havre.

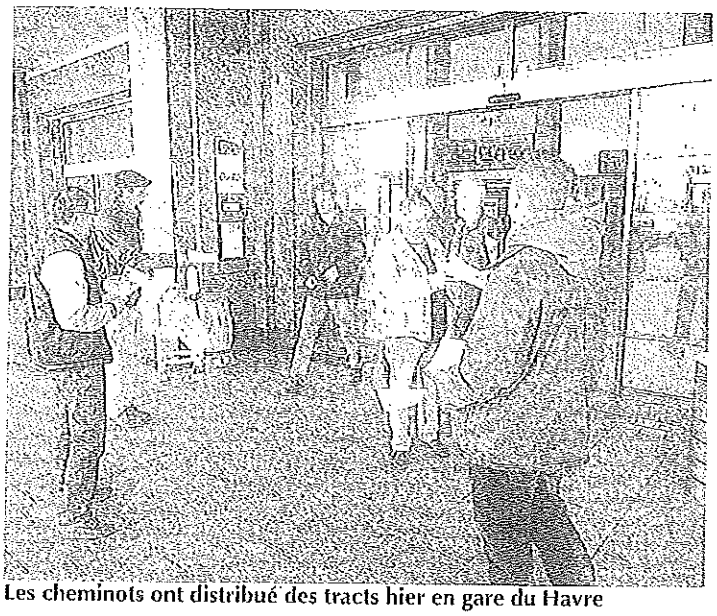

Les cheminots ont distribué des tracts hier en gare du Havre

Loi Macron dénoncée

La CGT monte également au créneau sur les conséquences directes de la loi Macron qui permet désormais aux cars de concurrencer directement le transport ferroviaire. Pour le syndicat, le rapport ne prend pas en compte les coûts induits par le transport routier ni l'aspect accidentogène d'un tel transport ou encore les conséquences sur l'environnement. « *Si au final, moins de trains circulent en France, le coût du sillon va exploser. Une situation qui se répercutera au final sur le coût du billet voyageur...* » Dans le cadre de la réforme ferroviaire qui a abouti à une réorganisation de la SNCF avec la création de trois établissements publique à caractère industriel et commercial (EPIC), la CGT a mandaté un cabinet d'expert. « *Cette enquête révèle la condamnation de 7 500 kilomètres de voies ce que la direction de la SNCF n'a pas démenti d'ailleurs...* » complète Camille Jégou.

Suppressions de postes

Cette politique abouti toujours selon la CGT à la suppression de postes. « *Au niveau local, la fermeture programmée de quatre postes d'aiguillages à Soquence entraîne la suppression de 13 postes de travail auxquels viennent s'ajouter les six postes de travail supprimés suite à la fermeture de la boutique Coty. Ce sont également cinq postes administratifs en moins à la gare du Havre. En 2002, nous étions 900 salariés, aujourd'hui, nous ne sommes plus que 250...* » Enfin, la CGT rappelle qu'un nouvel appel d'offres sur le réseau ferré portuaire doit être publié prochainement par le Grand port maritime du Havre. La SNCF pourrait y répondre. Mais la CGT, elle, propose une autre solution avec la mise en place d'un groupement d'intérêt économique public (GIEP) qui permettrait selon le syndicat de garantir des services de maintenance et d'entretien de qualité. « *Nous avons d'autres propositions au niveau local comme celle de porter la ligne Le Havre Paris à 200 km/h, de rouvrir la ligne Bréauté-Gravenchon aux voyageurs, d'ouvrir une desserte voyageurs vers la zone portuaire du Havre. Nous nous battons aussi pour que l'État tienne ses engagements concernant les travaux de la ligne Bréauté-Fécamp...* »

F. H.

Justice le matin, délits le soir

Tribunal. Maintes fois averti, le récidiviste n'échappe pas à l'incarcération à l'issue de sa comparution immédiate.

« *Le matin même, il avait un rendez-vous avec son*

bd Winston-Churchill, au Havre. Sa Renault Mégane double d'au-

vodka dans un bar d'Harfleur. Déjà condamné en 2014 pour dé-